

Appel d'offres pour acquisition de Reproducteurs de race Boer et femelles améliorées

Termes de référence

1- Contexte

L'Association Zanmi Agrikòl (AZA) ayant son siège social à Corporant dans le bas Plateau Central, possède une ferme qui a pour objectif principal d'aider le Département et d'autres zones avoisinantes dans la lutte contre l'insécurité alimentaire qui y sévit depuis des années. C'est dans ce contexte que depuis plus d'une (1) année l'Association Zanmi Agricole (AZA) et son partenaire ROTARY CLUB déploient des stratégies de synergie pour implémenter un projet de développement d'élevage Caprin à Lacheteau à travers une ferme d'exploitation de caprins améliorés. De façon spécifique, l'Association Zanmi Agricole (AZA) en est le chef de file, il a la responsabilité d'implémenter dans la commune le projet caprin pour les raisons suivantes :

- Accroissement de la résilience des plus vulnérables et les capacités des ménages exposés en situation d'insécurité alimentaire et nutritionnelle des habitants de la région
- Améliorer la pation de la productivité, la protection des moyens d'existence, l'augmentation de revenus
- Renforcement du système de prévention, dépistage des maladies



ASSOCIATION ZANMI AGRIKÒL

- Stabilisation nutritionnelle, renforcement de l'autosuffisance au niveau des activités d'encadrement de l'Association Zanmi Agricole.

-

Fort de tout cela, l'Association Zanmi Agricole (AZA) de concert avec son partenaire ROTARY International, lance cet appel à proposition pour la sélection des fournisseurs ayant les capacités adéquates de répondre aux exigences du présent marché constitué en deux lots.

Dans ce contexte, l'Association Zanmi Agricole (AZA) lance cet appel à proposition pour la sélection des fournisseurs ayant les capacités adéquates pour répondre aux exigences du présent marché constitué en deux lots.

2- Objectif de l'appel à proposition :

Trouver des fournisseurs en mesure de répondre à nos exigences du marché pour 20 boucs de race Boer (75%) et 200 femelles de race indigène dont les caractéristiques techniques sont décrites ci-dessous.

Les reproducteurs recherchés doivent répondre aux critères suivants :

2.1 Spécificité des boucs

- 2.1.1 Stade physiologique : Prêts à incorporer à la reproduction, l'âge moyen 8 -14 mois et un poids de 50-65 Kg, de taille au garrot : 75 cm



2.1.2 Race : Boer (50% ou 75%) capable de s'adapter pleinement dans les milieux agro climatiques au niveau de la commune de Boucan Carré. Qui possède un Aspect fort et vigoureux, leur corps doit afficher un fort dimorphisme sexuel. Les formes doivent être symétriques et harmonieuses, avec un port droit et de bonnes capacités de déplacement.

2.2 Spécificité des chèvres indigènes ou améliorées

2.2.1 Stade Physiologique : prêtes à incorporer à la reproduction, l'âge moyen 8-12 mois, Taille au garrot : Au moins 60 cm ; de Poids : 25 à 30 Kg ; Age : 8-12 mois.

2.2.2 Race : Indigène améliorée. Possède deux trayons bien développés et bien suspendus qui a de pattes bien droites et bien écartées.

2.3 Réquisitions supplémentaires

2.3.1 Chaque chèvre et reproducteur doit avoir son carnet de vaccination.

2.3.2 Prophylaxie : Ayant déjà pris toutes les doses de vaccin nécessaires.

2.3.3 Parasite : Exempt de parasites internes et externes.

2.3.4 Être en bonne santé et exempt de déformation physique apparente (par exemple problèmes de dents, cécité, déformation physique, piétin, boiterie, etc.



2.4 Les fiches techniques doivent comprendre les éléments suivants :

- 2.4.1 L'origine, capable de retracer ses apparentés
- 2.4.2 La description. La particularité de la race (originelle, restaurée ou reconstituée),
- 2.4.3 Les qualités fermières.

3 Composition du marché

Le marché est constitué en deux (2) lots :

- 3.1 Lot 1 : 10 reproducteurs et 100 femelles
- 3.1 Lot 2 : 10 reproducteurs et 100 femelles

4- Profil du fournisseur.

L'entreprise/ le fournisseur doit :

- 4.1 Disposer d'une ferme d'élevage caprine ;
- 4.2 Avoir au moins 3 années d'expérience dans le domaine d'élevage et de la commercialisation de caprin de race améliorée ;
- 4.3 Être enregistré dans les institutions étatiques (DGI, Ministère du commerce, Chambre de commerce, Curtis) et disposer des documents légaux et à jour prouvant cet enregistrement ;
- 4.4 N'avoir jamais été l'objet de poursuites judiciaires pour manquement à ses engagements ;
- 4.5 Être prêt à accepter la visite du site avant une éventuelle signature du contrat ;



- 4.6 Avoir des expériences avec des institutions reconnues et certifiées de la place ;
- 4.7 Disposer d'un moyen de transport pour assurer la livraison sur les lieux demandés ;
- 4.8 Être en mesure de présenter la fiche technique de chacun de ces spécimens.

5- Constitution et contenu des dossiers de candidature

Le dossier doit être constitué d'un Proposition technique comportant :

- 5.1 Les informations détaillées sur l'emplacement de l'entreprise ;
- 5.2 Une description succincte des activités de l'entreprise ;
- 5.3 Une description technique assez détaillée sur les produits proposés ;
- 5.4 Ses expériences de commercialisation de bétails avec des organismes reconnus et certifiés ;
- 5.5 Les preuves de services fournis sur les 3 dernières années à des clients certifiés ;
- 5.6 Une copie des documents légaux de l'institution (Patente, matricule fiscale, ...) ;
- 5.7 Et toute autres informations pertinentes pouvant garantir de la capacité du fournisseur ;
- 5.8 Un chronogramme de livraison allant de la période du 15 Juin au 30 Juillet 2020.

5.1 Une proposition financière en gourde :

5.1 Obligatoire

- 5.1.1 Coût pour chaque Reproducteur (incluant déparasitages, vaccins)
- 5.1.2 Coût de transport jusqu'au zone d'intervention du projet
- 5.1.3 Coût pour la vaccination contre la chlamydia et le charbon Bactérien



5.1.4 Tag

5.1.5 Petite corde nylon de 3 mètres

5.2 Modalités de paiement.

Les paiements se feront en trois (3) versements de la manière suivante :

5.2.1 10 % à la signature du contrat pour supporter le transport à la première livraison ;

5.2.2 40 % après la livraison d'un lot de 110 c'est à dire 10 reproducteurs et 100 chèvres.

5.2.3 50 % huit jours après la livraison de l'autre lot 110 ;

Le ou les fournisseur (s) sélectionné (s) dans le cadre de cet appel à proposition a pour obligation de transporter les reproducteurs dans les sites de distribution qui seront indiqués au niveau la ferme de Lacheteau, commune de Boucan Carré.

Au moment de l'embarcation des boucs, les techniciens du projet seront chargés de vérifier le respect de l'ensemble des critères susmentionnés. A ce compte, tous les boucs présentant des problèmes de conformités techniques aux critères prédéfinis seront automatiquement refusés.



Association Zanmi Agrikòl

ASSOCIATION ZANMI AGRIKÒL

6 Date limite et modalité de soumission de l'offre

Les fournisseurs doivent soumettre leur offre au plus tard, le 30 Juin 2020 au bureau, Corporant/Mirebalais-Bas plateau central entre 9h Am et 4 :00 PM ou par email à : azanmiagrikol@gmail.com avec copie à ceanreginald@gmail.com. Il faut indiquer dans l'objet : « marché caprin et # du lot.